

COMMUNIQUE DE PRESSE

Strasbourg, le 13 juillet 2023

Sécurité : protection des populations lors des festivités des 13 et 14 juillet

Les festivités du 14 juillet représentent un moment important pour les français.

Josiane Chevalier, préfète du Bas-Rhin a donc décidé de prendre des mesures permettant de garantir la sécurité de nos concitoyens durant ces deux jours .

Une mobilisation renforcée des Forces de sécurité intérieure : plus de 400 policiers et gendarmes seront présents dans le Bas-Rhin lors des nuits des 13 et 14 juillet et près de 500 pompiers seront également sur le terrain.

Cette mobilisation exceptionnelle s'accompagne de mesures prises par la préfète sur l'ensemble du département :

- interdiction de l'achat, de la vente et de la cession des artifices de divertissement et des articles pyrotechniques du mercredi 5 juillet 2023 à 12 heures et jusqu'au samedi 15 juillet 2023 à 6 heures
- interdiction du port et du transport par des particuliers, sans motif légitime, de conteneurs individuels, de substances ou de mélanges dangereux, inflammables ou corrosifs tels que l'essence, le pétrole, le gaz, l'alcool à brûler, la térébenthine ou les solvants du mercredi 5 juillet 2023 à 12 heures et jusqu'au samedi 15 juillet 2023 à 6 heures
- interdiction de détenir et de transporter des armes ou des objets pouvant constituer une arme par destination durant deux périodes du 13 juillet à compter de 19 heures jusqu'au 14 juillet à 6 heures et le 14 juillet à compter de 19 heures jusqu'au 15 juillet 2023 à 6 heures
- interdiction des rassemblements festifs de type "rave-party" à compter du jeudi 13 juillet 2023 à 18 heures et jusqu'au lundi 17 juillet 2023 à 8 heures

Le service des transports en commun de l'Eurométropole de Strasbourg sera interrompu à compter de 22 heures les 13 et 14 juillet.

De nombreux contrôles relatifs à la vente, détention et transport de mortiers d'artifice seront mis en place par les forces de l'ordre et par les douanes durant toute cette période. Toute infraction fera l'objet d'une sanction systématique.

Contact presse

Service de la Communication Interministérielle Tél: 06 45 59 26 76

Mél: pref-communication@bas-rhin.gouv.fr

Préfecture du Bas-Rhin Tél: 03 88 21 67 68 <u>www.bas-rhin.gouv.fr</u> 5, place de la République – 67 073 Strasbourg Cedex

@PrefetGrandEstBasRhin

<u>@Prefet67</u>

in @Préfecture de la région Grand Est, préfecture du Bas-Rhin